

Les principales initiatives multilatérales et régionales en matière de contrôle des armes à feu et légères sont la UN Crime Prevention, Convention de l'OÉA, le Code de conduite européen. Il s'agit d'établir des indicateurs qui vont mesurer la force des moyens pris conjointement par les États pour contrôler la prolifération d'armes légères/à feu.

- Renforcement ou relaxation des standards internationaux;
- présence et utilisation de mécanismes en vue de faire respecter la Convention (embargos, moratoires);
- étendue du pouvoir de recommandation (quelles armes sont impliquées);
- laxisme des contrôles dans certains domaines ou clauses d'exceptions (ex.: un pays peut exporter à un autre pays qui ne respecte pas nécessairement la Convention par "nécessité" économique.);
- lieu d'application des sanctions et pénalités (sont-elles applicables aux individus ou seulement aux États) (tribunal international ou supraétatique);
- implication du FMI et de la BM dans le processus.

Bien entendu, pour que ces mécanismes soient efficaces, il faut que les États les appliquent. Les mécanismes de contrôle et de transparence doivent donc être envisagés non pas seulement d'un point de vue supraétatique, mais également dans une perspective *étatique*. C'est-à-dire qu'il faut considérer les efforts gouvernementaux fournis en vue de respecter ces recommandations supraétatiques. Pour savoir si un État respecte les engagements multilatéraux ou bilatéraux, voici quelques pistes :

- Suivi de la politique étrangère des États sur cette question;
- ratification de la Convention par le pays en question;
- adoption d'une ou de lois nationales allant dans le sens des recommandations ou réponses aux standards régionaux³¹;
- taux de participation des pays à la publication d'un rapport sur les importations et exportations du pays en question (transparence);
- contenu de ce même rapport;
- part du budget militaire alloué à l'achat d'armes légères;
- respect par le pays des critères d'exportations et d'importations établis par la convention qui les lient ;